



## Marché des Producteurs de Pays (MPP)

### Je, tu, ils participent

**Les Marchés de Producteurs de Pays regroupent des producteurs fermiers locaux. L'occasion de partager avec les consommateurs un moment de convivialité, d'authenticité en fidélisant la clientèle.**

Initiée par le département de l'Aveyron en 1989, la démarche des Marchés des Producteurs de Pays connaît aujourd'hui un vif succès. La formule plaît et a essaimé dans toute la France. Dans les Landes, la formule a été lancée en 2008 à Amou. L'an passé, sept communes ont accueilli un tel marché pendant la période estivale.

#### 100% producteurs

Outil d'animation et de développement des territoires, ces marchés offrent aux consommateurs des produits en direct, sans intermédiaire avec en prime la convivialité et l'échange avec les producteurs et les artisans.

Ils sont réglementés par une « Charte de Bonnes Pratiques » qui spécifie que les producteurs agricoles comme les artisans peuvent vendre uniquement leur propre production ou création. L'achat revente est strictement interdit !

Ces marchés sont organisés par des collectivités, communes, offices de tourisme, avec l'appui et sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture du département. Des animations sont proposées, faisant intervenir les associations locales. Ces MPP valorisent ainsi pleinement la richesse et la diversité de nos terroirs.

Propriété des Chambres d'Agriculture, la marque Marchés des Producteurs de Pays possède un logo et une charte graphique, rendant ces animations clairement repérables aux yeux des consommateurs.

Les MPP sont organisés en soirée, de façon conviviale et festive, dans des lieux chaleureux et animés ; ce qui fait la spécificité de la démarche. Des bancs, des tables, des chaises sont installés par les communes au cœur du marché pour que les visiteurs puissent déguster et apprécier sur place, les assiettes proposées par chaque exposant.

#### Promotion

Les MPP représentent un excellent outil de développement et dynamisation des territoires ruraux. Ils assurent la promotion des terroirs et de leur gastronomie, ainsi que du folklore et des traditions (via l'organisation d'animations qui ponctuent les marchés). Ce concept permet de rassembler autour d'un même projet de développement touristique les collectivités territoriales, les prestataires touristiques, les associations locales, les municipalités, les acteurs du monde agricoles garantissant ainsi l'authenticité, la convivialité et la tradition landaises.

Cette formule de vente directe favorise le dialogue avec les consommateurs et permet donc de fidéliser la clientèle.

### **Flash sur les Landes**

Dans les Landes, plus de 5000 assiettes de dégustations ont été consommées lors des 8 MPP de l'été 2009. Diverses animations de découverte de notre patrimoine ont ponctuées ces soirées : démonstration de danses traditionnelles, exposition de peinture, concert de banda locale, contes et chants gascons, échassiers, cinéma en plein air ...

Lors de ces divers marchés nocturnes, une quinzaine de producteurs en moyenne ont proposés leurs produits à déguster sur place ou à emporter. Les artistes et artisans d'art du canton étaient également présents. Cette diversité a été très appréciée des touristes qui estiment très intéressant de pouvoir découvrir sur une même manifestation le patrimoine gastronomique culturel, musical et folklorique d'un canton.

En 2009, une façon de savourer le territoire tout en le préservant a été mise à l'honneur avec l'utilisation de vaisselle biodégradable, la mise à disposition de sacs réutilisables et l'installation d'un espace dédié au tri sélectif et au compostage animé par le Sietom de Chalosse.

En 2010, 13 rendez-vous MPP sont prévus dans les Landes.

### **Pour participer**

Si vous souhaitez participer à un marché en tant que producteur , et devenir ainsi ambassadeur de la qualité de nos produits locaux et de nos savoir-faire, vous devez :

- être producteur du canton ou du département
- ne proposer à la vente ou à la dégustation que vos produits - l'assiette de dégustation (et ses accompagnements) doit être composée exclusivement de produits de votre exploitation
- vous engager à respecter la charte nationale des Marchés de Producteurs de Pays ainsi que le règlement intérieur
- vous acquitter de la cotisation au relais des Marchés de Producteurs de Pays des Landes

Renseignements : Adeline Airault- Chambre d'Agriculture des Landes - tel 05 58 85 45 08 - 06 84 98 26 22

### **Le calendrier 2010 des MPP :**

Saint Julien en Born : 25 juin  
Aureilhan : 2 juillet  
Montfort : 8 juillet  
Luxey : 10 juillet  
Amou : 13 juillet  
Gabarret : 14 juillet  
Mugron : 22 juillet  
Saint Justin : 23 juillet  
Brocas les Forges : 30 juillet  
Amou : 5 août  
Tartas : 10 août  
Morcenx : 12 août  
Campagne : 19 août  
Saint Julien en Born : 4 septembre  
Benquet : 17 octobre